



# LES ATTAQUES

## Discours du Maire

L'année 2017 a été pour notre commune celle d'un nouveau mariage territorial, et à l'aube de 2018, je suis heureux de vous annoncer que c'est un mariage réussi !

Comme vous le savez, l'Etat a contraint l'ex CCSOC à disparaître au 1er janvier 2017, trop petite avec ses 9 communes rurales.

Nous avons donc fait le choix, à la majorité du Conseil Municipal, de rejoindre la communauté d'agglomération devenue « Grand Calais Terres & Mers » avec l'arrivée de nos 5 communes rurales.

Je remercie Mme la Présidente pour ses engagements au profit de nos petites communes, et pour le déploiement des services que nous pouvons ainsi apporter à nos habitants.

L'agglomération a repris la compétence des services à l'enfance en gérant la crèche dans les mêmes conditions qu'auparavant, et le centre de Loisirs pendant les vacances scolaires. Nous avons ainsi ajouté aux programmes des enfants, l'accès à tous les équipements sportifs et de loisirs de l'agglomération :

- Iceo,
- la base de voile Tom Souville,
- la base de char à voile,
- et l'Ecole des Langues.

La commune bénéficie maintenant d'une ligne de bus entre Calais et Pont d'Ardres toutes les heures. Ce service régulier offre une nouvelle opportunité aux collégiens et aux lycéens qui peuvent se déplacer chaque jour,

- soit avec la navette scolaire,
- soit avec la ligne régulière.

Par ailleurs, le CCAS de la commune finance pour les personnes âgées non imposables, invalides ou handicapées une partie de l'abonnement. Le coût est ainsi ramené à 2€ par mois, pour favoriser leur autonomie de déplacement.

Le CCAS prend également en charge pour les demandeurs d'emploi, une carte de 20 voyages gratuits par an.

Depuis septembre 2016, l'agglomération offre aux attaquois l'accès à ses équipements sportifs et culturels à tarif réduit

Vous avez également repris l'exploitation du ramassage des ordures ménagères, ce transfert de compétence s'est accompagné d'une baisse de la taxe d'enlèvement pour les foyers attaquois, l'agglomération prenant à sa charge le coût du traitement des ordures qui était préalablement réparti sur les ménages.

La création de l'Ecole des Langues offre également de nouvelles possibilités de formation à l'anglais, au néerlandais et au mandarin. Cette structure accueille les enfants du Centre de Loisirs, et je sais que vous travaillez avec l'Education Nationale pour l'accueil des classes de CE2 dans le programme scolaire.

Pour le développement économique, l'agglomération a déployé la fibre numérique sur toutes ses zones d'activité, et à ce titre, la fibre est arrivée sur la Zone des Estaches en septembre

2017, offrant aux entreprises la possibilité de s'y raccorder.

Le déploiement de la fibre publique pour les particuliers est piloté par le syndicat mixte « La Fibre 59/62 » composé de la Région Hauts de France et des 2 Conseils Départementaux du Nord et du Pas-de-Calais.

Il prévoit l'équipement de tous les foyers de notre territoire entre 2019 et 2020.

Je sais que Mme la Présidente a bien entendu les attentes de notre commune, et que dans le cours de vos négociations avec le Président du Syndicat, nous serons très prochainement en mesure d'annoncer le calendrier de déploiement de la fibre pour les habitants de notre commune.

Ce sujet est très sensible chez nous, et il est difficile pour le Maire que je suis, d'expliquer à ses habitants qu'il n'a pas de pouvoir de décision sur ce sujet d'équipement très attendu.

Et pour terminer sur notre fructueuse collaboration au sein de l'agglomération, je citerai les fonds de concours que vous apportez aux communes. C'est ainsi que vous nous avez accordé 30 000 € en 2017 que nous affecterons à la réalisation de la plateforme de retournement du bus à Pont d'Ardres et à l'acquisition de notre panneau d'affichage.

Madame la Présidente nous a associés dans un vrai partenariat dès nos premiers travaux de concertation.

Je peux vous assurer que je suis convaincu d'avoir fait le bon choix pour mes concitoyens en rejoignant l'agglomération, et je la remercie, ainsi que les élus historiques de CAP Calais pour notre intégration concertée au sein de GRAND CALAIS Terres & Mers.

Je vais maintenant aborder nos projets communaux,

Nous allons finaliser en 2018 un plan pluriannuel d'investissements pour le bien-être de nos habitants.

Nous avons déjà chiffré un premier projet d'entrée de commune pour des travaux de voirie, de cheminement piéton et de stationnement à l'entrée de village en venant de Calais.

Cette transformation coïncidera avec des travaux d'assainissement à entreprendre pour rejoindre la Zone d'activités.

Cette réalisation sera évidemment soumise à l'obtention des subventions que nous sollicitons auprès de l'Etat, du Département, de la Fédération Départementale de l'Energie, et du financement des travaux d'assainissement par l'agglomération.

L'estimation globale (hors subvention) de ce projet s'élève à 625 000 € HT.

Nous allons également chiffrer le coût des travaux de rénovation de l'entrée de village par le Pont d'Ardres.

Nous connaissons déjà le coût d'enfouissement des réseaux qui s'élève à 390 000 € auquel il conviendra d'ajouter celui des travaux de réfection des trottoirs qu'on estime à 450 000 €.

Nous souhaitons également entreprendre une étude sur l'assainissement en 2018.

Il est bien sûr évident que nous tiendrons les habitants informés de la faisabilité de ces projets.

Si je vous parle de plan pluriannuel de travaux,

c'est qu'avec de tels montants d'investissement, pour un budget annuel communal de 3 millions d'euros (dont 1,9 million pour le fonctionnement)

nous ne pourrions pas tout financer en même temps.

D'autant que nous sommes encore en cours de remboursement des gros travaux entrepris il y a quelques années pour les voiries, l'assainissement et dernièrement les vestiaires du foot.

L'incertitude sur la pérennité de compensation par l'Etat de la taxe d'habitation sera également à prendre en compte dans la gestion communale, car elle représente actuellement 15 % de nos recettes de fonctionnement.

Outre les projets d'investissements nouveaux,

il nous faut également envisager des travaux pour l'entretien des bâtiments publics.

Je salue ici l'engagement de Pierre-Louis LEFEBVRE, adjoint en charge du patrimoine et des

équipes techniques, qui a mené en 2017 un travail considérable pour la remise aux normes de nombreuses installations

tel le chauffage de la Salle de sports et de grosses réparations de toiture notamment à Pré Clocher et à l'École.

En 2018, nous ne devrions entreprendre que des travaux d'entretien par nos agents communaux.

Un nouveau plan de fleurissement de la commune par notre équipe des espaces verts est en cours de finalisation pour 2018 et sera présenté cette semaine aux membres de la Commission.

Au plan de l'entretien des espaces publics, j'ai demandé à Jean BOUCLET, adjoint aux voiries de réaliser un plan pluri-annuel de fauchage et de curage des fossés communaux, pour programmer des interventions régulières sur l'ensemble de la commune.

Puisque j'évoque la voirie, je vais en profiter pour lancer à nouveau, en ce début d'année, un appel au civisme !

Nous recevons trop régulièrement en mairie, des plaintes

- Pour excès de vitesse
- Pour le stationnement sur les trottoirs
- Et pour le constat de décharges sauvages de toutes sortes, dans les fossés et au bord des routes.

J'aimerais pouvoir optimiser le travail de nos équipes techniques en les libérant de ces tournées de nettoyage de la commune, chronophages dans leur planning.

Au niveau du cimetière, j'ai demandé à mon adjoint de finaliser le plan de reprise des concessions en état d'abandon, et de drainer les allées impraticables en période de fortes pluies.

Dans le domaine de compétence de l'adjoint aux voiries également, j'aborderai le problème d'entretien des berges du canal à Pont d'Ardres.

VNF devaient reprendre au 1er trimestre 2018 les travaux interrompus l'année dernière. Nous venons d'apprendre qu'ils seront à nouveau reportés.

Dès cette semaine nous avons rendez-vous avec un responsable des Voies Navigables de France, pour avoir des engagements sur ce chantier,

et nous entreprendrons, le cas échéant, une procédure d'alerte sur la dangerosité de la berge.

2018 sera également l'année de redynamisation de la médiathèque.

Je salue ce soir l'engagement des bénévoles qui assurent les permanences et je remercie mon adjointe Virginie LEMIGNON qui a réactualisé la base de données avec de très nombreuses nouvelles acquisitions dans les collections.

Je vous invite à passer emprunter les derniers best-sellers.

Nous lui avons également confié une mission d'animation de cet équipement public qui doit attirer les habitants, grands et petits. Je sais qu'elle nous prépare un programme de rendez-vous pour tous publics.

Je sais également qu'en partenariat avec l'école, les classes sont accueillies à la médiathèque, et qu'elles y sont reçues par Claudie, notre agent communal qui organise ces séances avec les enseignants.

Elle interviendra également avec les bénévoles de la médiathèque pour accueillir les enfants de la crèche.

J'espère que les enfants auront envie, ensuite, de retourner à la médiathèque avec leurs parents.

Je peux également vous annoncer que la médiathèque a initié un important travail de recherches sur les Combattants artois de la Grande Guerre qui sont morts pour la France, et qu'un projet de manifestation pour la commémoration du Centenaire est en cours

d'élaboration.

Je lance d'ailleurs un appel à tous les volontaires attaquois qui souhaiteraient s'associer à la préparation de cet hommage du 11 novembre 2018.

Martine MERCIER vous accueillera à la médiathèque le 17 février à 10 h. Je compte sur vous pour vous associer aux recherches généalogiques, ou pour apporter des souvenirs.

Dans le cadre des projets 2018, je souhaite avant tout que notre école communale maintienne ses 8 classes, car l'école est le poumon d'une commune rurale. Nous attendons une augmentation des inscriptions pour la rentrée 2018.

Nous nous tenons à la disposition de toutes les familles pour leur présenter les services périscolaires de grande qualité qu'offre notre commune, et nous comptons sur Mme la Directrice et son équipe enseignante pour accueillir les parents et les enfants qui voudraient découvrir l'Ecole Robert Doisneau.

En ce qui concerne la gestion de notre commune, je vous assure de l'engagement de toute l'équipe municipale, élus et permanents, pour le bien-être des Attaquois.

Je les remercie tous d'œuvrer à mes côtés.

Je leur souhaite une excellente année,

Et à vous,

- commerçants,
- entrepreneurs,
- bénévoles du monde associatif,
- Attaquois et Attaquoises,
- je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, la santé, la réussite et le bonheur pour cette nouvelle année.

Je suis très sensible à la présence à nos côtés ce soir, de Mme la Sénatrice, de M. le Député, de M. le 1er Vice-président de l'agglomération, de M. le Sous-Préfet, de Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux et Départementaux. Je les remercie très sincèrement de l'intérêt qu'ils portent à notre commune.

J'ai grand plaisir à vous inviter toutes et tous, à partager le verre de l'amitié.